

LX530



CECIL s'engage à vous proposer des produits haute technologie répondant aux directives européennes et à vos attentes en terme de qualité, de résultats et de performances environnementales. Pour cela, CECIL s'appuie sur un laboratoire à la pointe de la technologie, des usines ISO 14001 qui maîtrisent à 100% leurs rejets et des matières premières sélectionnées pour leur efficacité et leur faible impact sur l'environnement.

INDICE
30

Lasure PROTECTION ÉLEVÉE

- Forte résistance aux UV et intempéries
- Film respirant, ne s'écaille pas

CARACTÉRISTIQUES

Prêt à l'emploi

Aspect en pot : Ambré

Aspect du film : Satiné

Viscosité : gel onctueux

Densité : 0.93 +/- 0.02

Extrait sec % : 57% +/- 2% selon les teintes

Type de résine : Alkyde

Pigments : Oxydes de fer

Teintes : Tons bois + incolore "spécial extérieur" (teintes miscibles entre elles)

Utilisation : Intérieur / Extérieur

Point éclair : 25-40°C

Conditionnement : 1L - 5L - 10L

Stockage :

Conditions : 5°C < T°C < 35°C

Conserver dans son emballage hermétique d'origine

FONCTIONS

Issue de l'expertise CECIL, la lasure LX530 est spécifiquement étudiée pour décorer et protéger tous les bois extérieurs sous forte exposition aux intempéries et aux UV (exposition plein sud/situation mer montagne).

Sa formule renforcée en résine (Haut Extrait Sec) apporte une excellente durabilité à long terme et une souplesse du film qui suit les variations dimensionnelles du bois. Le mélange de résines alkydes et son aspect satiné, réchauffe le bois et donne une belle finition et un beau rendu du film.

De formule gélifiée très agréable à appliquer, elle permet une application sans coulure. A base de solvants désaromatisés, elle est à très faible odeur et favorise une application sur grande surface sans trace de reprise.

La lasure de finition LX530 permet d'obtenir une PROTECTION ELEVEE sur tous types de bois (bardages, chalets, portes, volets, fenêtres, charpentes, ...), en rénovation et sur bois neufs (système avec la lasure D'IMPREGNATION : LX500).

MODE D'EMPLOI

Prêt à l'emploi. Bien remuer avant usage. Aspect ambré dans le pot.

SUR BOIS NEUFS ou REMIS A NEUF (résineux, exotiques et feuillus) :

Il est recommandé d'appliquer, au préalable, un traitement des bois fongicide, insecticide, en phase aqueuse, sur toutes les faces du bois, en insistant sur les "bois de bout et les parties horizontales en rétention d'eau".

Appliquer en 1^{re} couche la lasure d'IMPREGNATION LX 500 pour renforcer l'accroche et la tenue du système complet.

Puis appliquer 2 couches de lasure LX530, selon les prescriptions du DTU 59.1, pour une bonne durabilité.

Un léger égrenage entre couche permet d'obtenir une belle finition.

SUR BOIS ANCIENS :

Sur bois très abimés : les remettre à nu par ponçage ou décapage avec l'AX DKP puis procéder comme sur les bois neufs.

Entretien courant : Appliquer une à deux couches de lasure après brossage soigné, voire égrenage des lasures anciennes.

Réappliquer lorsque l'aspect de la lasure se dégrade.

Conseil Pro :

LE SYSTEME PRO : sur tous les bois neufs, appliquer une lasure d'imprégnation LX 500 pour renforcer l'accrochage.

Matériel d'application :

Pistolet, pinceau.

Consommation :

14 à 16 m² par litre en 1 couche.

Séchage : (20°C - HR : 65 %)

Hors poussière : 6 h.

Entre couches : 12 h.

Complet : 48 h.

Nettoyage du matériel :

White spirit.

Conditions d'application :

Ne pas appliquer par temps de pluie.

Ne pas appliquer à des températures inférieures à 5°C ou supérieures à 35°C.

INFORMATIONS

La directive COV (2004/42/CE) est une directive européenne qui a pour but de réduire les émissions de solvants dans l'air.

Elle fixe les teneurs maximales en Composés Organiques Volatils dans les peintures et vernis.

Cette directive est applicable depuis 2007 et les teneurs maximales seront abaissées en 2010.

La lasure LX530 est conforme à la directive COV 2010.

PRECAUTIONS D'EMPLOI

Refermer hermétiquement l'emballage après usage.

Fiche de données de sécurité disponible sur www.quickfds.com.

Le système PRO CECIL

1 BOIS NEUFS

- Pour les essences de bois non résistantes, il est recommandé d'appliquer au préalable, un traitement des bois, fongicide et insecticide, en phase aqueuse TX203, sur toutes les faces du bois, en insistant sur les « bois de bout », et les parties horizontales en rétention d'eau.
- L'application au préalable d'un produit de traitement des bois TX203 permet d'améliorer nettement la durabilité des lasures dans le temps.

Sur bois neufs, LE SYSTEME PRO CECIL répond au DTU 59.1 pour assurer une décoration et une protection durable des bois contre les intempéries et les UV du soleil

➔ **ETAPE 1 : 1 couche de lasure d'IMPREGNATION LX500**

➔ **ETAPE 2 : 2 couches de lasure de FINITION**



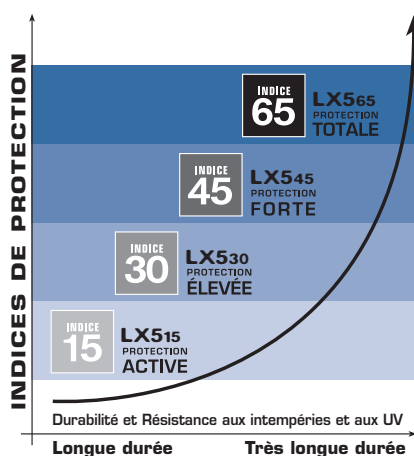
Choisir l'indice de Protection adéquat en fonction de l'exposition des bois à protéger

2 BOIS ANCIENS

- Si les bois sont attaqués, appliquer un traitement curatif par injection et badigeonnage.
- **Sur bois très abimés** : les remettre à nu par ponçage ou décapage avec l'AX DKP puis procéder comme sur les bois neufs.
- **Entretien courant** : Appliquer une à deux couches de lasure après brossage soigné voire égréage des lasures anciennes.
- Réappliquer lorsque l'aspect de la lasure se dégrade.

3 CHOIX DE LA LASURE DE FINITION

CECIL définit, suivant l'exposition des bois, un **INDICE*** de **PROTECTION** pour chaque lasure.



GUIDE DE CHOIX

Exposition UV et intempéries	BOIS NEUFS	BOIS ANCIENS
EXTRÊME	LX500 + LX565	LX565
FORTE	LX500 + LX545	LX545
ÉLEVÉE	LX500 + LX530	LX530
MODÉRÉE	LX500 + LX515	LX515

* Ces indices sont établis grâce à des tests normalisés de vieillissement accéléré des lasures : QUV Test, qui mesurent la résistance à l'usure du film de lasure (perte de brillance, évolution de la teinte, farinage du film, craquelage, ...)